

## COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

La Directrice régionale des Finances publiques de la région Bourgogne et du département de la Côte d'Or

Vu l'article 1650 du Code général des Impôts;

Vu la liste de présentation établie par le Conseil municipal de la Commune de **MILLERY**

Décide :

Sont nommés Commissaires de la Commune de **MILLERY** les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du Conseil Municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
Mme Fabienne CHARLES	Mme Florence BAUDOT
M. Gérard DUCHESNE	Mme Jocelyne RIQUET
M. Alain DEMONGEOT	M. Pascal MEUGNOT
M. Philippe BONNEAU	M. Rémy JOUAIRE
M. André THEVENARD	M. Jean-Marc POULAIN
M. Jean-Bernard LEGOUX 24 rue des Alouettes 21140 Semur en Auxois	M. Denis QUIGNARD 5 rue du Four 21400 Puits

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des Commissaires titulaires et suppléants, par le Maire de la Commune de **MILLERY**, Président de la Commission Communale des Impôts directs.

A DIJON, le 27 octobre 2014

Gisele RECOR

Administratrice générale des Finances publiques